ASSEMBLEE NATIONALE

LE PRESIDENT

SENAT DU BURUNDI
Reçu le 26/09/2022
Sous le n° A.1911/2022
Transmis à .....
Date de transmission .....
Classement .....

REPUBLIQUE DU BURUNDI

Bujumbura, le 23/9/2022

130/PAN/480/2022

TRANSMIS COPIE POUR INFORMATION A :

Son Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi, avec les assurances de notre plus haute considération.

Au Très Honorable Président du Sénat
à
GITEGA.

Très Honorable Président,

Conformément à l'article 196 de la Constitution de la République du Burundi, Nous avons l'honneur de vous transmettre **le projet de loi n°1/... du .../.../ 2022 portant ratification par la République du Burundi de l'accord de Georgetown révisé, signé le 20 juin 2021, à Bruxelles,** tel qu'adopté par l'Assemblée nationale en date du 22 septembre 2022.

Vous trouverez, en annexe, l'instrument de ratification et les amendements y relatifs.

Vous en souhaitant bonne réception, Nous vous prions d'agréer, Très Honorable Président, les assurances de notre très haute considération.

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Très Honorable Gelase Daniel NDABIRABE

REPUBLIQUE DU BURUNDI
Cabinet du Président
B.P. 120 BUJUMBURA
ASSEMBLEE NATIONALE

C.P.I à :
-Son Excellence Monsieur le Vice-Président de la République ;
-Son Excellence Monsieur le Premier Ministre de la République.
à
BUJUMBURA

ASSEMBLEE NATIONALE

LE PRESIDENT

REPUBLIQUE DU BURUNDI

Bujumbura, le 23/9/2022

130/PAN/450/2022

AMENDEMENTS ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE NATIONALE LORS DE L'ANALYSE DU PROJET DE LOI N°1/… DU …/ …/ 2022 PORTANT RATIFICATION PAR LA REPUBLIQUE DU BURUNDI DE L'ACCORD DE GEORGETOWN REVISE, SIGNE LE 20 JUIN 2021, A BRUXELLES

Lors de l'analyse et de l'adoption du projet de loi susmentionné, les amendements suivants ont été adoptés par l'Assemblée nationale :

1. Amendements de forme

N°	Matière amendée	Amendement	Motivation
1	Sur le groupe de mots «L'Assemblée nationale et le sénat ayant adopté »	Commencer le mot « **sénat** » par une lettre majuscule.	Formule consacrée
2	Article 1, 1ère ligne	Commencer le mot « **Révisé** » par une lettre minuscule.	Abus de majuscule.

2. Amendements de fond

N°	Matière amendée	Amendement	Motivation
1	Au niveau du projet de loi, article 1	Supprimer le groupe de mots « **entre le Gouvernement de la République du Burundi** »	Meilleure formulation
2	Au niveau de l'instrument de ratification, alinéa 1	Supprimer le groupe de mots « **entre le Gouvernement de la République du Burundi et les Etats membres de l'OEACP** »	C'est un accord multilatéral

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Très Honorable Gelase Daniel NDABIRABE

REPUBLIQUE DU BURUNDI Cabinet du Président B.P. 120 BUJUMBURA ASSEMBLEE NATIONALE

PROJET DE LOI N°1/… DU…/…/2022 PORTANT RATIFICATION PAR LA REPUBLIQUE DU BURUNDI DE L'ACCORD DE GEORGETOWN REVISE, SIGNE LE 20 JUIN 2021, A BRUXELLES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Le Conseil des ministres ayant délibéré ;

L'Assemblée nationale et le Sénat ayant adopté ;

PROMULGUE :

Article 1 : L'Accord de Georgetown révisé, signé le 20 juin 2021, à Bruxelles est ratifié par la République du Burundi.

Article 2 : La présente loi entre en vigueur le jour de sa promulgation.

Fait à Gitega, le …/…/2022

Evariste NDAYISHIMIYE

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU ET SCELLE DU SCEAU DE LA REPUBLIQUE,

LE MINISTRE DE LA JUSTICE,

Domine BANYANKIMBONA.

INSTRUMENT DE RATIFICATION PAR LA REPUBLIQUE DU BURUNDI DE L'ACCORD DE GEORGETOWN REVISE, SIGNE LE 20 JUIN 2021, A BRUXELLES

Nous, Evariste NDAYISHIMIYE,

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI,

Ayant vu et examiné l'Accord de Georgetown révisé, signé le 20 juin 2021, à Bruxelles ;

L'avons approuvé et l'approuvons en toutes et chacune de ses parties en vertu de ses dispositions conformément à la législation en vigueur au Burundi ;

Déclarons qu'il est accepté, ratifié et confirmé ;

Promettons qu'il sera intégralement et inviolablement observé.

EN FOI DE QUOI, Nous avons donné le présent Instrument de ratification revêtu du Sceau de la République.

Fait à Gitega, le .../.../2022

Evariste NDAYISHIMIYE

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU ET SCELLE DU SCEAU DE LA REPUBLIQUE,

LE MINISTRE DE LA JUSTICE,

Domine BANYANKIMBONA.